Archives parlementaires

# Arrêté du comité de Salut public du 15 frimaire, ordonnant au général Haxo de reprendre son expédition contre l'armée de Charette et Noirmoutiers, lors de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793)

**Citer ce document / Cite this document :**

Arrêté du comité de Salut public du 15 frimaire, ordonnant au général Haxo de reprendre son expédition contre l'armée de Charette et Noirmoutiers, lors de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 499-500;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38788_t1_0499_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

creative commons

gands. C'est ainsi que le nouveau corps de troupes a été d'abord dirigé sur Mortagne, où il devait recevoir des ordres ultérieurs, combinés par les succès ou les revers de nos troupes.

Vous verrez, citoyens, par la suite de ce rapport, comment les mesures militaires se sont tellement accordées avec les circonstances que cette colonne formidable et inattendue devant se présenter en tête devant la horde des brigands, tandis que l'armée de l'Ouest les harcelait, les exterminait sur les derrières.

Voici l'arrêté du 13 :

« Le 13 frimaire, l'an II de la République une et indivisible.

Le comité de Salut public, d'après la nouvelle marche que paraissent suivre les rebelles échappés de la Vendée, arrête ce qui suit :

« 1° Il sera tiré du corps de l'armée des côtes de Cherbourg, réuni à Avranches, une force suffisante d'hommes qui resteront avec le général Sepher, dans l'arrondissement des côtes de Cherbourg, pour assurer la garde des côtes et la défense des places fortes; le surplus des troupes se portera, le plus rapidement possible, sur Laval, et de là opérera une jonction avec l'armée de l'Ouest, pour y rester sous les ordres du général en chef Turreau;

« 2° Les représentants du peuple qui sont actuellement près de ce corps de troupes, régleront, en prenant l'avis du général Sepher, quels seront les corps particuliers, tant d'infanterie, que de cavalerie et d'artillerie, qui devront se joindre à l'armée de l'Ouest pour agir contre les brigands, ainsi que les officiers généraux qui seront chargés de les commander;

3° Le général de l'armée des côtes de Brest restera pareillement dans cet arrondissement pour la sûreté de ce territoire; mais les troupes déjà détachées de cette armée, pour marcher contre les rebelles, conserveront cette destination, et seront entièrement aux ordres du général de l'armée de l'Ouest;

4° Les troupes tirées de l'armée du Nord, et qui doivent être en marche par Rouen, se dirigeront sans retard sur Alençon, où on leur fera passer de nouveaux ordres;

« 5° Le général en chef Turreau aura pour objet principal de s'opposer à ce que les brigands repassent la Loire; il se portera en conséquence avec toutes ses forces, partout où il pourra leur barrer le chemin ou les combattre.

« Il fera en sorte aussi de les empêcher de passer la Loire et de garantir de la dévastation le pays qui se trouve compris entre cette rivière et la Loire *(sic)*.

« Il prendra les moyens les plus propres à faciliter sa jonction avec les troupes des côtes de Cherbourg, qui doivent lui arriver par Laval.

6° Le conseil exécutif provisoire est chargé de l'exécution du présent, de donner en conséquence les ordres les plus précis aux différents généraux ou agents, et d'y ajouter toutes les mesures qui peuvent opérer la plus prompte destruction des brigands. Il rendra compte au comité de Salut public des obstacles qui pourraient survenir. »

A cette époque, le comité apprend, par une lettre de Francastel, datée d'Angers le 11 frimaire, les victoires multipliées que Haxo venait de remporter sur les rebelles commandés par Charette.

Voici la lettre de Francastel :

« J'ai envoyé de suite copie de votre arrêté au général Haxo, je venais de recevoir les détails suivants sur son expédition de Noirmoutiers. Il y a eu à Machecoul trois ou quatre affaires avec les brigands: partout il les a repoussés et battus complètement. Le 8, il leur a tué 800 hommes à la Garnache et s'est emparé du poste. Ses colonnes sont actuellement réunies à celles des Sables et de Paimbœuf. Le général Dutruy, qui commande celle des Sables, avec 1,400 hommes, a mis 7 à 8,000 brigands en déroute près de Challans. Haxo se dispose à marcher sur Noirmoutiers incessamment. Vos intentions lui seront connues cette nuit. »

Le comité, avant tout, devait songer à la garde de Nantes, puisqu'il fallait, à tout prix, interdire aux brigands le passage de la Loire. Carrier, représentant du peuple, en nous développant l'expédition de Haxo, et en dévoilant la trame ourdie à Nantes contre la liberté, nous écrit en même temps que Nantes était à l'abri de toute insulte. Aussitôt le comité rend à Haxo la liberté de reprendre le cours de ses avantages.

*Arrêté du 15 frimaire.*

« Le comité de Salut public arrête que le général Haxo est autorisé à reprendre son expédition projetée contre l'armée de Charette et Noirmoutiers, s'il juge que la ville de Nantes est hors de danger de la part des brigands. Le ministre de la guerre est chargé de faire parvenir en conséquence les ordres nécessaires. »

On a lu à cette tribune les lettres de Carrier, qui annoncent tous les succès du général Haxo; six fois il a battu les brigands, et les a rejetés dans le marais. L'île de Boin a été reprise, et les dispositions de terre et de mer préparent la prise de Noirmoutiers; mais voici les détails de ce complot préparé à Nantes :

« Vous ne pouvez pas vous former une idée des progrès rapides qu'a fait ici l'esprit depuis environ trois semaines, vous aurez peine à croire qu'il est à toute la hauteur de la Révolution, partout on n'entend que des cris du plus brûlant civisme; le drapeau tricolore flotte à toutes les fenêtres; partout des inscriptions civiques; les anciennes églises deviennent des établissements publics; tout annonce la mort du fanatisme et de la superstition et le triomphe assuré du patriotisme.

L'accident des prêtres qui ont péri sur la Loire réjouit tous les citoyens. Mes collègues à Angers viennent de m'en envoyer cinquante-trois.

En échange de ces tisons de guerre civile, j'ai fait passer à Angers cent-trente des plus forts contre-révolutionnaires de Nantes. Mes collègues me marquent qu'ils ont pris les précautions nécessaires pour les réduire à l'impossibilité absolue d'aller joindre leurs chers brigands.

Les autres contre-révolutionnaires restés dans les prisons de Nantes ont ourdi les plus horribles complots, après le départ de leurs compagnons. A l'aide de plusieurs fausses clefs qu'on a saisies et trouvées à Nantes, ils devaient ouvrir toutes les portes des prisons, égorger les concierges, les gardes, incendier les prisons et une grande partie de Nantes. Six des principaux coupables ont été guillotinés sur-le-champ, une grande mesure va nous délivrer des autres.

Les brigands ont attaqué Angers sur tous les points de la rive gauche de la Mayenne, par les routes de la Flèche et de Saumur; l'attaque a été très vive; elle a duré deux jours, et elle

a été principalement dirigée sur les portes Saint-Michel et Saint-Aubin.

J'avais, avant votre arrêté, invité les généraux Haxo et Dutruy à suspendre l'expédition de Noirmoutiers; le général Rossignol avait adopté la même mesure. En recevant ma lettre le général Dutruy se rendit sur-le-champ à Nantes pour m'engager à lever la suspension; il m'observa qu'ayant remporté avec Haxo cinq victoires successives sur l'armée de Charette, l'ayant mise en déroute, en désordre, et cette bande fugitive n'ayant plus qu'un espace de terrain de huit lieues de surface pour retraite, on ne pouvait pas les arrêter en si beau chemin; il m'annonça qu'il avait mis à la réquisition du général Vimeux, et à portée de mes ordres, environ 3.000 hommes des postes les plus voisins de Nantes, pour y courir promptement à la première réquisition. J'adoptai ses dispositions, et sur-le-champ le général Dutruy porta à son camarade Haxo l'autorisation de continuer leurs opérations sur Noirmoutiers; effectivement on a continué à en suivre le plan. A l'instant je reçois une lettre du général Haxo, qui m'apprend qu'il s'est emparé de Beauvoir après y avoir battu les brigands, qui se sont retirés dans les marais qu'ils avaient eu la précaution de couper, et qui leur ont facilité la retraite en s'opposant à la charge de nos troupes. Il me marque encore qu'il est devant Boin où les brigands se sont jetés, et où ils ont toutes leurs richesses; que l'abord n'en est pas facile, mais qu'il s'occupe des moyens de franchir les obstacles; la saison semble favoriser nos opérations. Nous pourrons les exterminer dans les marais en les poursuivant, au lieu que si le beau temps n'avait pas continué il nous eût fallu les y noyer. J'avais donné au général Haxo l'ordre très impératif de faire sauter toutes les chaussées, si la saison ne lui permettait pas d'aborder ce dernier refuge des brigands.

Les brigands exterminés dans les marais de Boin, on se portera sur Noirmoutiers; comme l'attaque va en être vive, les forces navales sont très considérables et dans les meilleures dispositions; celles de terre vont on ne peut pas mieux. J'ai fait fraterniser à Nantes les généraux Haxo et Dutruy. L'accord, la fraternité qui règnent entre eux, sont vraiment admirables. Qu'il serait à désirer que la même union se trouvât parmi tous les chefs de nos armées! Comme tout en irait mieux! Aussi on ne voit pas une seule lâcheté dans les soldats qui marchent sous les ordres de ces braves généraux; tous combattent avec confiance et intrépidité, et six victoires aujourd'hui les couvrent tous de gloire. Nous avons bien des entraves ailleurs, mais ça va; ça ira. » Salut et fraternité. *Signé :* Carrier.

« Le général Haxo m'apprend à l'instant qu'il s'est emparé de l'île de Boin; demain, il m'enverra les détails; je les transmettrai à la Convention. Vive la République. *Signé :* Carrier. »

On a déjà vu que, sur la première nouvelles des troubles qui naissaient dans le Morbihan, les représentants du peuple à Rennes avaient envoyé le général Tribaut, avec un corps de troupes. Le comité crut devoir y envoyer de nouvelles forces, pour rendre ces mesures plus efficaces.

*Arrêté du 15 frimaire.*

« Le comité de Salut public arrête que le ministre donnera ses ordres pour que le troisième bataillon de la première réquisition du district d'Arras, parte sans délai, pour se rendre à Vannes. »

En même temps, le comité destituait le général Sepher, qui témoignait son refus obstiné de conduire contre les brigands les troupes qu'il commandait, et à faire coïncider ses mouvements avec ceux de l'armée de l'Ouest et des côtes de Brest. Jean-Bon-Saint-André l'a destitué. Le comité a nommé à sa place le général Vialle pour commander cette division.

Nous ne pouvons pas dissimuler que quelques officiers de l'état-major, secondés par des manœuvres de l'aristocratie, ont témoigné de la répugnance à servir sous les ordres de Rossignol, en répandant sur lui des bruits calomnieux et en affectant de lui contester tout talent militaire.

On a reproché au comité, dans des écrits distribués dans cette enceinte avec profusion, qu'il avait une telle prédilection pour Rossignol, qu'il sacrifiait sans cesse les troupes de la République, en lui conférant le commandement à plusieurs reprises.

Pour apprécier ces reproches avec quelque justice, vous venez d'entendre comment les circonstances les plus urgentes ont amené la nécessité des mesures qu'a prises le comité.

En effet, lorsque le comité propose à la Convention de changer et d'agrandir le territoire de l'armée de l'Ouest, Rossignol fut placé dans une armée qui, loin du théâtre de la guerre, était sans activité et n'exigeait du général qu'une simple surveillance.

Qui lui a donc conféré de nouveau le commandement des troupes? ce sont les hasards de la guerre; c'est la transplantation des brigands à Dol, à Pontorson, à Dinan, et leur projet d'aller attaquer Rennes. Il fallait bien alors que le général Rossignol, placé à Rennes, exerçât son commandement, et qu'à raison de la supériorité de son grade et de son ancienneté, il commandât dans ces circonstances toutes les forces réunies.

Bientôt les brigands, en prenant la route de Laval, et se dispersant vers Angers, changèrent cet état de choses. Qu'a fait le comité que l'on a accusé de tant de prédilections pour Rossignol? Il lui a ordonné de demeurer dans le territoire de son commandement des côtes de Brest, pour continuer de le garantir des ennemis du dedans et du dehors. La même mesure a été prise pour le général des armées des côtes de Cherbourg. Nous avons tiré seulement de ces deux armées les forces nécessaires pour donner à l'armée de l'Ouest la masse dont elle avait besoin pour écraser les rebelles.

Ici se présente l'occasion de rendre hommage à la vertu républicaine, outragée par la basse jalousie, et par des préjugés aussi invétérés que ridicules.

Plusieurs fois le comité a reçu des représentants du peuple les plus dignes de confiance, le témoignage honorable de leur estime pour Rossignol. Nous ne vanterons pas en lui les talents qui ont distingué dans les armées les Turenne, les Condé ou les Saxe; mais nous dirons à tant d'autres généraux aussi neufs que lui qu'il est brave, qu'il a remporté la victoire du 18, qu'il a mis en déroute les ennemis le 19, et que, lui présent, les troupes de la République n'ont point été battues. Ne serait-il donc permis de louer